



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Professeur des écoles / Professeure des écoles

Instruire les élèves et leur inculquer des méthodes d'acquisition des connaissances : c'est l'objectif du professeur ou de la professeure des écoles, qui transmet les savoirs de la maternelle au CM2.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

Salaire débutant : **2171 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Synonymes : Enseignant / enseignante, Instituteur / institutrice, Maître / maîtresse d'école

Métiers Associés : Enseignant référent / enseignante référente à la scolarisation des élèves en situation de handicap, Enseignant spécialisé / enseignante spécialisée, Professeur / professeure ressource

Secteurs professionnels : Enseignement, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime organiser, gérer, Je veux être utile aux autres, Je veux m'occuper d'enfants



© FG Trade/E+/Getty Images

Le métier

Apprendre à lire, écrire, compter

Exerçant en école maternelle ou élémentaire, le professeur ou la professeure des écoles travaille auprès d'élèves âgés de 3 à 11 ans. Son rôle : éveiller chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure, leur apprendre à lire, à écrire, à compter... leur transmettre les savoirs fondamentaux. En maternelle, les élèves sont initiés aux lettres et aux chiffres à travers le jeu. À l'école primaire, l'enseignant ou l'enseignante du 1^{er} degré met l'accent sur les leçons de français et de calcul pour les préparer à l'entrée au collège.

En suivant un programme

Le professeur ou la professeure des écoles suit un programme scolaire défini par le ministère de l'Éducation nationale. Plusieurs matières constituent les apprentissages de base: français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, éducation sportive, culture numérique... Dans ce cadre, les professeurs des écoles disposent de la liberté d'organiser les cours et activités.

Au-delà de l'enseignement

Au sein de sa classe, le professeur ou la professeure donne des repères aux élèves et favorise leur socialisation. Il lui faut instaurer un climat de confiance aussi bien avec eux qu'avec leurs parents. En outre, il ou elle sait faire preuve d'attention pour dépister d'éventuelles difficultés chez certains élèves.

Compétences requises

De l'énergie à revendre

La fonction de professeur des écoles exige de nombreuses qualités : rigueur, patience, sens de l'écoute et autorité naturelle. De plus, enseigner toutes les matières dans une même semaine, du français aux pratiques artistiques, demande une énergie redoublée ainsi qu'une bonne culture générale.

Pédagogie et adaptabilité

En maternelle comme en école élémentaire, il faut savoir capter l'attention des enfants et s'adapter en permanence. Donner et redonner les consignes, gérer les tensions entre enfants ou les disputes éventuelles fait partie du programme quotidien. Si le métier peut se révéler fatigant physiquement, guider les premiers pas des écoliers dans la vie peut aussi procurer de grandes satisfactions.

Sens du dialogue

Le professeur ou la professeure des écoles doit aussi faire preuve d'ouverture, savoir dialoguer pour impliquer tous les acteurs qui entourent les élèves : parents mais aussi direction de l'école, intervenants extérieurs, etc.

Où l'exercer ?

Devant des effectifs variables

De la 1^{re} année de maternelle au CM2, les professeurs des écoles ont la responsabilité d'une classe de 20 à 30 élèves (12 en réseau d'éducation prioritaire). Selon les effectifs de l'école, les professeurs des écoles peuvent être amenés à enseigner à des élèves de niveaux différents: c'est ce que l'on appelle un double niveau. Dans quelques zones rurales, il arrive que 3 classes ou plus soient réunies. Un petit nombre de professeurs des écoles interviennent en dehors des écoles maternelles et élémentaires, dans des hôpitaux, des établissements spécialisés pour quelques élèves...

Un emploi du temps bien rempli

Les professeurs des écoles assurent chaque semaine 24 heures d'enseignement en classe, complétées par une centaine d'heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires, de participation aux conseils d'écoles ou encore de travaux en équipe. À ces heures devant la classe s'ajoute le travail pour préparer les cours, pour corriger les copies ou pour recevoir les parents.

Fonctionnaires ou contractuels

Les professeurs des écoles qui ont réussi le concours national de recrutement de l'Éducation nationale ont le statut de fonctionnaire d'État. Les académies ou les établissements privés recrutent aussi des enseignants contractuels : des personnes qui n'ont pas passé le concours de recrutement.

Les études

Après le bac

Avec la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, les professeurs des écoles seront recrutés sur concours de l'Éducation nationale dès la L3 (3^e année de licence), à partir de la session 2026. Toutes les mentions de licences disciplinaires permettent de passer le CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles) pour exercer dans les écoles maternelles et élémentaires, mais la licence professorat des écoles (ouverture rentrée 2026) prépare spécifiquement au métier. Les lauréats du concours accèdent ensuite au M2E (master enseignement et éducation) mention professorat des écoles, formation professionnalisante rémunérée en 2 ans, qui articule formation académique, pratique professionnelle et stages et les prépare aux métiers de l'enseignement. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, la rémunération est d'environ 1400 euros net par mois ; en M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, d'environ 1800 euros net par mois.

bac + 5

[→ Master mention enseignement et éducation - professorat des écoles](#)

Emploi et secteur

Les recrutements sur concours

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale propose la liste des postes mis au recrutement. Cette liste est consultable sur le site Internet du ministère.

Des affectations par académie

Les professeurs des écoles sont nommés professeurs stagiaires dans un département de leur académie d'inscription au concours. Le choix du département est effectué en fonction des vœux formulés au moment de l'inscription au concours et du classement obtenu au concours. Après quelques années, ils peuvent solliciter une mutation interdépartementale (pour changer de département).

Plusieurs voies d'évolution

Après plusieurs années d'enseignement et une formation complémentaire, il est possible aux professeurs des écoles de devenir enseignants spécialisés pour s'occuper d'enfants en situation de handicap ou en difficulté particulière, après l'obtention du CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive). Ils peuvent aussi devenir formateurs d'autres professeurs ou conseillers pédagogiques. Des fonctions de direction ou d'inspection sont également envisageables en tant que directeurs d'école, directeurs d'établissements spécialisés ou inspecteurs de l'Éducation nationale 1^{er} degré.

Secteur

Enseignement

Salaire du débutant *

À partir de 2171 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Page du ministère de l'Éducation nationale consacrée au métier de professeur des écoles.](#)

[Page consacrée au CRPE \(concours de recrutement de professeurs des écoles\). Fournit toutes les informations utiles concernant ce concours : descriptif des épreuves, nombre de postes, calendrier...](#)

[Informations sur la formation pour devenir enseignant spécialisé.](#)

Librairie



PARCOURS

Travailler auprès des enfants

Paru le 04/11/2023

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[J'aime organiser, gérer →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux m'occuper d'enfants →](#)

Autres métiers à découvrir

Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap

Chef d'établissement scolaire

Psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement et

Responsable de laboratoire de recherche

**conseil en orientation scolaire et
professionnelle**

Chargé de valorisation de la recherche